

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

---

## 3 - GARONNE BIOLOGIQUE : QUALITÉ ET MILIEUX

### 3.3 – Le Programme d'Actions coordonnées pour la valorisation des zones humides

---

#### RAPPORT

-----

Le Sméag conduit depuis septembre 2002, l'animation indispensable à la mise en œuvre d'un programme de gestion globale et concertée de la zone humide garonnaise, en particulier entre Blagnac et Saint-Nicolas de la Grave. La première année d'animation a été réalisée dans le cadre du programme de Politique Territoriale « Vallée de la Garonne ».

Aujourd'hui, **dans le cadre de l'action-test « corridor alluvial de la Garonne »**, une convention cadre pour la protection et la gestion des zones humides et pour la restauration et l'entretien du lit et des berges, a été signée le 28 août 2006 entre le Sméag, l'Agence de l'eau et la Diren Midi-Pyrénées et de bassin.

Un chargé de mission permanent a été recruté en mars 2006 pour suivre la politique zones humides sur le corridor garonnais, avec pour actions :

- Animer la concertation entre les différents acteurs,
- Coordonner les études et actions en cours,
- Initier la mise en place d'actions à maîtrises d'ouvrage locales,
- Développer et diffuser des outils d'information et de sensibilisation,
- Rechercher des financements permettant le développement de la démarche initiée dans le cadre du programme d'actions.

## I – BILAN DE L'ANNÉE 2008

Ce bilan est présenté dans le rapport d'activité 2008.

## II – PROPOSITION D' ACTIONS POUR 2009

### L'animation

L'animation du programme « Zones humides » est réalisée par un ingénieur à temps plein. Pour mémoire, l'animation zones humides s'articule autour des 3 actions suivantes :

- Améliorer la connaissance, élaborer des stratégies de gestion ;
- Accompagner les maîtres d'ouvrage et la mise en œuvre d'actions ;
- Sensibiliser et communiquer, suivre et évaluer le programme.

En 2009, ces actions d'animation seront poursuivies, notamment sur la base des documents de référence élaborés par le Sméag (Programme d'actions coordonnées pour la valorisation des zones humides de Blagnac à Saint-Nicolas de la Grave, Schéma directeur d'entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne, Natura 2000). Il s'agira en particulier de renforcer l'action de mobilisation auprès des gestionnaires de zones humides, en organisant un ensemble de rencontres avec des collectivités riveraines sur des secteurs géographiques ciblés pour l'importance des enjeux identifiés. Cette démarche sera menée de façon transversale avec les thématiques liées à l'entretien du lit et des berges de la Garonne, du paysage et de Natura 2000,

Le coût annuel de l'animation « zones humides » est évalué à 90 000 € soit l'équivalent temps plein d'un chargé de mission. Comme pour les années précédentes, il sera demandé à l'Agence de l'eau une subvention de 50 %, soit 45 000 €

## Les actions pilotes

### **1. les actions inscrites au programme SUDEAU**

Les crédits inscrits au budget 2008 pour la réalisation de nouveaux chantiers pilotes à but démonstratif et incitatif (un en Midi Pyrénées et un en Aquitaine) seront reconduits en 2009. En revanche, il est proposé qu'une partie de ces crédits soit reportée sur la ligne Gensac/Garonne (cf ci-après) et que l'autre partie soit transférée au budget 2009 sur la ligne Sud'Eau car les chantiers peuvent être réalisés dans ce cadre et bénéficier ainsi d'un financement supérieur à celui initialement prévu. (Voir également la partie du présent rapport consacrée aux restes à réaliser du compte administratif).

Pour mémoire, les actions inscrites dans le programme Sud'Eau, sont rassemblées dans le tableau ci-dessous :

<b>Contexte</b>	<b>Localisation</b>	<b>Problématique</b>	<b>Actions</b>	<b>Produits</b>
<b>Garonne hydroélectrique</b>	Haute Garonne De Boussens à Carbonne	Impact des retenues en chaîne (envasement, prolifération végétale...) générant des conflits d'usage	Diagnostic global des 3 barrages intégrant les enjeux multiples (écologiques, loisirs, hydroélectricité,...)	Etude
<b>Garonne amont Garonne débordante</b>	Haute Garonne et Tarn-et-Garonne De Blagnac à Saint Nicolas de la Grave	Annexes hydrauliques (bras mort, anciens canaux,...) déconnectées du fleuve	Définir une stratégie de gestion globale des annexes hydrauliques	Etude
<b>Garonne débordante</b>	Tarn-et-Garonne Ile Lizoun (Cordes Tolosannes, St Porquier)	Enrochement du lit mineur réduisant l'espace fluvial sans enjeux humains forts à proximité et aggravant la chenalisation du fleuve	Restauration de l'espace de mobilité (effacement ponctuel d'enrochement)	Etude et chantier pilote
<b>Garonne chenalisée</b>	Lot-et-Garonne ou Gironde	Endiguement du lit majeur réduisant l'espace fluvial sans enjeux humains forts à proximité et aggravant les risques hydrauliques à l'aval	Restauration d'un champ d'expansion de crue (effacement ponctuel de digue)	Etude et chantier pilote

## 2. Le chantier de Gensac/Garonne

En 2008, le Sméag a réalisé un chantier pilote de restauration de l'espace fluvial de la Garonne à Gensac-sur-Garonne (dans le cadre du programme Interreg Gire). Un certain nombre d'actions reste à poursuivre durant les prochaines années afin de pérenniser le bénéfice des travaux engagés. Ces actions peuvent s'inscrire dans un programme pluriannuel décliné en quatre volets :

(Attention : *tableau donné à titre indicatif*)

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Suivi de l'effet du chantier</b>	MO : Sméag	MO : Sméag	MO : Sméag
<b>Diffusion retour d'expérience</b>	Document d'étape Info Garonne Visite	Document d'étape ? ?	Support de communication plus élaboré
<b>Entretien pluriannuel</b>	MO : Sméag Mobiliser un maître d'ouvrage local	MO : collectivité locale (accompagnement Sméag)	MO : collectivité locale (accompagnement Sméag)
<b>Actions de sensibilisation</b>	Animation pédagogique	Animation pédagogique	Animation pédagogique

### Le suivi des effets du chantier de Gensac-sur-Garonne

Lors du Comité syndical du 9 décembre 2008, il a été souligné l'intérêt de mener un suivi de façon pluriannuelle. Cet intérêt avait également été exprimé par le comité de pilotage du projet. Il est donc proposé que le Sméag assure la maîtrise d'ouvrage du suivi du chantier pour 3 années, de 2009 à 2011. Sur la base du coût du suivi 2008 et dans l'attente des résultats complets du suivi 2008, le coût annuel est évalué à 15 000 €. Il sera demandé à l'Agence de l'eau une subvention de 50 %, soit 7 500 €.

### Diffusion des retours d'expérience et des bonnes pratiques de gestion

Il est proposé de faire partager le retour d'expérience, en particulier auprès des élus des collectivités riveraines de la Garonne ainsi qu'aux acteurs de l'eau. Pour l'année 2009, compte tenu du faible recul, il est proposé de réaliser des supports de communication de type :

- article dans un prochain numéro d'Info Garonne
- diffusion d'un document d'étape sur les premiers retours d'expérience (1 an après)
- visite du site restauré (par exemple à l'attention des élus du Volvestre également impliqués dans le projet de diagnostic global des plans d'eau inscrit au programme SUDEAU)

Il est également prévu l'identification de sites susceptibles de bénéficier d'actions de restauration du lit et des berges de la Garonne sur le modèle du chantier de Gensac/Garonne (notamment à l'occasion des études Sud'Eau).

En 2011, au bilan des 3 années de suivi, il serait proposé de développer un support de communication plus élaboré.

#### L'entretien pluriannuel du site

Dans le cadre du marché engagé avec l'entreprise SATAR, pour les plantations, il est prévu un entretien sur deux ans, de 2008 à 2009. Pour 2009, le coût d'entretien s'élève à 1 728,22 €. Il sera demandé à l'Agence de l'eau une subvention de 50 %, soit 864,11 €.

Après 2009, il est préférable de confier la gestion pluriannuelle du site à une collectivité.

#### Actions de sensibilisation/éducation à l'environnement

Le site restauré de Gensac constitue également un support pertinent à des animations d'éducation à l'environnement (cf ci-après). A minima, il peut être prévu d'organiser une animation par an (dans le cadre des journées nature de la Région Midi Pyrénées par exemple).

#### **La Journée Mondiale Zones Humides et autres actions de sensibilisation**

Pour 2009, le thème officiel, « d'amont en aval, les zones humides nous relient les uns aux autres », s'accorde particulièrement avec les zones humides fluviales et les missions du Sméag. Faisant suite aux animations menées en 2008 en Midi Pyrénées, il est proposé que pour l'année 2009, le Sméag co-organise avec d'autres structures, collectivités membres et/ou acteurs locaux, 2 animations en Aquitaine.

En complément, il est proposé comme en 2008, une participation active du Sméag aux journées nature organisées par la Région Midi-Pyrénées, au travers de 2 animations en Haute-Garonne (auprès d'un collègue) et en Tarn-et-Garonne en collaboration avec une collectivité locale.

Ces actions de sensibilisation visent ainsi trois objectifs :

- informer/sensibiliser sur la Garonne et ses zones humides
- mobiliser des porteurs de projet en faveur des zones humides
- partager un moment convivial en bord de Garonne.

Les animations programmées pour 2009 sont rassemblées dans le tableau ci-après :

<b>Département</b>	<b>Partenariat local</b>	<b>Thème</b>	<b>Cibles</b>	<b>Cadre d'action</b>
Haute Garonne	Mairie de Gensac	Exemple de restauration d'un espace fluvial (zone humide et hydro-morphologie) au travers de la visite du chantier de Gensac	Ecole primaire de Gensac sur Garonne	Dans la continuité des actions pédagogiques menées en 2008
Haute Garonne	Collège de Carbonne ?	Exemple de restauration d'un espace fluvial (zone humide et hydro-morphologie) au travers de la visite du chantier de Gensac	Collégiens	Journées nature en Midi Pyrénées organisées par la Région

Tarn-et-Garonne	CdC Garonne et canal	De Blagnac à Saint Nicolas de la Grave, les zones humides alluviales, diversité et intérêts multiples	Elus locaux et grand public	Journées nature en Midi Pyrénées organisées par la Région
Lot et Garonne	Fédération de pêche 47	Continuité amont-aval pour les aloses et autres poissons migrateurs Zones humides et rôles pour les poissons migrateurs ; exemple de l'alose	Scolaires (200 élèves de primaires)	Journée mondiale des zones humides
Gironde	CdC Montesquieu	Zones humides et rôle de champ d'expansion de crue en amont pour réduire l'impact des inondations à Bordeaux Rôles pour les poissons migrateurs ; exemple de l'anguille Rôles de la ripisylve et exemple de gestion	Grand public	Journée mondiale des zones humides

Dans le même esprit, le Sméag est également susceptible de participer à d'autres animations telles que la journée du patrimoine ou la semaine du développement durable.

Il est proposé d'inscrire au budget 5 000 € de crédits pour la participation active du Sméag à ces manifestations (besoins en petit matériel, communication, transport scolaire pour la participation d'enfants, frais d'intervenants extérieurs, buffet,...). Ces crédits proviennent des reports 2008. L'Agence de l'eau sera également sollicitée pour reconduire son financement à hauteur de 50 % des dépenses engagées pour ces actions de sensibilisation.

En résumé :

Actions	Coût (€TTC)	Agence de l'eau	Sméag
Animation zones humides	90 000	45 000	45 000
Actions Sud'Eau	Cf Projet global SUDEAU		
Gensac : suivi + entretien	17 000	8 500	8 500
Journée mondiale zones humides, Journées nature en Midi Pyrénées + autres manifestations	5 000	2 250	2 250

**Je vous prie de bien vouloir en délibérer.**

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

---

## 3 - GARONNE BIOLOGIQUE : QUALITÉ ET MILIEUX

### 3.3 – Le Programme d'Actions coordonnées pour la valorisation des zones humides

---

#### PROJET DE DÉLIBÉRATION

-----

**VU** la délibération n° D05-03/05-02 portant création d'un poste d'ingénieur territorial pour les zones humides garonnaises ;

**VU** la convention cadre « Pour la protection et la gestion des zones humides et pour la restauration et l'entretien du lit et des berges du corridor alluvial de la Garonne » signée le 28 août 2006 ;

**VU** le débat d'orientations budgétaires intervenu en séance du 9 décembre 2008 ;

**VU** le rapport du président ;

#### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :**

**DÉCIDE** de poursuivre la mission de suivi de la politique zones humides sur l'ensemble du corridor garonnais. La mission du Sméag comprendra l'animation et la coordination des acteurs et actions, le développement et la diffusion d'outils d'information et de sensibilisation et la recherche de financements afin d'initier et d'accompagner des maîtrises d'ouvrage locales dans le cadre du programme d'actions coordonnées de valorisation des zones humides garonnaises.

**DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget du Sméag.

**DIT** que la charge de travail en interne correspond à une dépense estimée à 90 000 € soit un plein temps, pour l'ensemble des tâches.

**SOLLICITE** l'aide de l'Agence de l'eau Adour-Garonne à hauteur de 50% pour le financement de l'animation zones humides.

**SOLLICITE** l'aide de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour le site restauré de Gensac/Garonne et les manifestations dans le cadre des Journées nature en Midi Pyrénées et de la Journée mondiale des zones humides.

**MANDATE** son Président pour formaliser et signer tous les actes en relation avec ces opérations.